



Groupe :

"PAIN" 1228 fagots , le Vauriault , 22640 Plénée-jugon

1228fagots@gmail.com

Engagement saison Automne/Hiver 2018/2019

Je soussigné(e) , membre adhérent(e) d'**AMAP Petite Terre**, à jour de ma cotisation pour la saison, souscris un abonnement pour cette saison **automne/hiver** sauf 2 semaines en décembre/janvier 2018/2019.

	Chaque SEMAINE	Chaque QUINZAINE
Pain paysan (T80)		
(soit 4,50 €/kg) 500 g x 2,25 € = x 2,25 =
(soit 4,10 €/kg) 1 kg x 4,10 € = x 4,10 € =
Pain complet (T110) (soit 4,50 €/kg) 500 g x 2,25 € = x 2,25 =
Pain aux raisins (soit 8,12 €/kg) 400 g x 3,25 = x 3,25 =
Pain aux raisins/noisettes (soit 8,62 €/kg) 400 g x 3,45 = x 3,45 =
Pain aux pépites de chocolat (soit 8,12 €/kg) 400 g x 3,25 = x 3,25 =
Pain aux graines (lin.) (soit 6,20 €/kg) 500 g x 3,10 = x 3,10 =
Pain aux graines (lin.) (soit 6,00 €/kg) kg x 6,00 = x 6,00 =
Sous Total
TOTAL	Sous total x nb de sem pour saison x 24 =	Sous total x nb de sem pour saison x 12 =

Cet abonnement me donnera droit à du pain au levain naturel , cuit au feu de bois et réalisé avec de la farine issue de l agriculture biologique , venant de chez Claire Salvignol et Gérard Launay à Hénansal .

Modalités de règlement : (cochez la case correspondante)

Je règle € en :

- 1 paiement de encaissé le 10 / 11
- 2 paiements de encaissés le 10 / 11 et le 10 / 01
- 3 paiements de encaissés le 10 / 11, le 10 / 01 et le 10 / 03

Les chèques sont libellés à l'ordre de « **1228 fagots** ».

Partage de la récolte :

Les distributions auront lieu **le vendredi, entre 18h15 et 19h15, à la salle du Point Relais, place de la gare à Plancoët.**

Il n'y aura pas de pain le 26/12/2018 et le 04/01/2019.

Si je ne peux venir chercher ma part, je demanderais à une autre personne de venir à ma place. Les pains restants seront remis au maraîcher si il y a également des légumes à récupérer, ou sinon seront à retirer au fournil à Plénée-Jugon. **Aucun remboursement ne sera effectué.**

Signature de l'adhérent

Fait à , le

Tel. :